

Horaire : 17h30-19h20

Personnes présentes :

M Esvan : directeur de l'école
Mme Floch-Roudaut: Adjointe au maire chargée des affaires scolaires
M Troalen : responsable du périscolaire et coordinateur des TAP
Mme Boittin-Bardot : DDEN
Mme Droal : DDEN
Mme Guéguen : professeur des écoles
Mme Jaouen : professeur des écoles
Mme Guillou : professeur des écoles
Mme Georges : professeur des écoles
Mme Serée Elisabeth : professeur des écoles
Mme Le Caignec: professeur des écoles
Mme Bouédec : professeur des écoles
Mme Coiffard : professeur des écoles
Mme Calvez : professeur des écoles
M Sohier : professeur des écoles
Mme Anchyse : professeur des écoles
Mme Clarus : représentante des parents d'élèves

Mme Joulain : représentante des parents d'élèves
M Souchay : représentant des parents d'élèves
Mme Le Grouiec : représentante des parents d'élèves
Mme Tréguier: représentante des parents d'élèves
Mme Bourhis : représentante des parents d'élèves
M Peron : représentant des parents d'élèves
M Phelippot : représentant des parents d'élèves
Mme Guézennec : représentante des parents d'élèves
Mme Dagorn : représentante des parents d'élèves
Mme Marrec : représentante des parents d'élèves
Mme Poirier : représentante des parents d'élèves
Mme Le Trédiec : représentante des parents d'élèves

Personnes excusées :

M Quillien : Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription
M Cam : professeur des écoles
Mme Sellin : professeur des écoles
Les Atsems de l'école

Personnes absentes :

1) Présentation des membres du conseil

2) Le rôle du conseil d'école

3) pédagogie et projets

a) Pourquoi des évaluations diagnostiques ?

Les évaluations nationales ont été passées en CP en ce début d'année (4 épreuves de français et 3 de mathématiques). Le directeur a expliqué les bien fondées et les difficultés engendrées par ces évaluations pour des élèves arrivant de GS. Il a mis en avant le travail de l'équipe enseignante ces dernières années quant à la mise en place d'évaluation d'école permettant :

- de différencier la pédagogie à l'interne des classes
- d'apporter des réponses d'école aux difficultés de nos élèves. (plus de maîtres que d'élèves, APC, outils communs...)

b) les vacances scolaires

Les vacances de printemps ont été modifiées. Les familles ayant pris des engagements afin de partir du 21 au 27 avril seront autorisés à s'absenter s'ils fournissent les justificatifs au directeur de l'école.

c) Le directeur a présenté les différents axes de travail du projet d'école pour l'année scolaire à venir.

d) Les différents parcours des élèves.

L'équipe enseignante a présenté les différentes actions mises en place dans les différents parcours des élèves. (cf. diaporama du conseil sur le site Internet).

4) Les effectifs

Tableau des effectifs : Lecture et commentaires du tableau des effectifs par Mr Esvan. Le directeur indique qu'il prévoit des effectifs stables pour la rentrée prochaine.

Monsieur Sohier informe le conseil des nouvelles modalités de fonctionnement de l'ULIS et répond aux questions des parents.

4) Les budgets de l'école

Présentation des différents budgets : Le directeur a présenté les comptes 2016/2017 de l'association USEP 29 Ecole Marc Bourhis ainsi que la prévision de l'année à venir.

Il demande à la municipalité de verser une partie du budget investissement directement sur le compte de la coopérative et cela pour pouvoir investir sur du matériel via des partenaires différents (Internet...) ce qui permettraient d'augmenter le pouvoir d'achat de l'école.

Il demande également une augmentation du budget transport.

5) la sécurité sur l'école

Un exercice attentat-intrusion est prévu le lundi 13 novembre 2018 sur l'école. Le lundi 7 novembre, le directeur sensibilisera de manière adaptée les élèves à cet exercice et leur fera écouter la nouvelle alarme « confinement ».

Un nouveau plan PPMS a été rédigé en partenariat avec la gendarmerie. Il peut être consulté à tout moment via de nouveaux outils Internet par le rectorat et la gendarmerie.

6) questions diverses

Le conseil a émis un avis favorable quant à l'utilisation ponctuelle de relais wifi sur l'école et cela afin de permettre un travail efficace sur tablette.

Le directeur a dit quelques mots sur le nouvel élan connu au sein de l'association des parents d'élèves. Il remercie les parents pour leur mobilisation.

Une réflexion sera menée cette année quant à l'organisation des rythmes scolaires à la rentrée prochaine. La municipalité effectuera une enquête via Internet après les vacances de la Toussaint.

Le directeur a présenté les quelques travaux à réaliser pendant les vacances.

Monsieur Troalen a présenté le nouveau portail enfance de la mairie. Il doit permettre aux parents d'échanger facilement avec la municipalité, de payer en ligne les factures de cantine et garderie.

Le directeur annonce le départ en retraite de Laurence Kerouanton après 42 ans sur l'école. Un pot sera organisé après les vacances d'automne.